

Société suisse pour l'étude du Proche Orient ancien (SSPOA)

Assemblée générale, Université de Berne, Salle A003, samedi 27 juin 2015

Procès-verbal

Ouverture

L'assemblée s'est tenue après la conclusion du symposium "Philology and Archaeology - Dialogue in Crisis" organisé par la SSPOA le samedi matin en continuation de la Rencontre Assyriologique Internationale (RAI) qui s'est déroulée à Genève (22-23/6) et à Berne (24-26/6).

Avec dix membres présents (Annexe 1), M Antoine Cavigneaux, Président de la SSPOA, ouvre l'assemblée à 13h40.

Finances

M Konrad Schmid, Questeur, présente le bilan pour l'exercice 2014 (Annexe 2). Les recettes avaient dépassé les dépenses de CHF 176,27, malgré une augmentation des dépenses liées aux événements et une réduction de la subvention de la SAGW (Académie suisse des sciences humaines et sociales) destinée à ces événements. L'assemblée approuve le rapport du Questeur.

Programme

M Cavigneaux rappelle les événements de 2014 et 2015 (Annexe 3) ainsi que les propositions pour 2016. Deux conférences, sur le marché d'antiquités à Berne les 20 et 21 mai 2016 et sur les nouvelles découvertes dans la Vallée des Rois à Bâle les 10-12 novembre 2016, sont programmées. Mme Susanne Bickel signale que certaines difficultés sont apparues qui pourraient entraîner le déplacement du second événement en 2017, mais que pour l'instant les dates sont maintenues en 2016. Trois événements par an étant la norme, M Cavigneaux suggère que le "Berner achäologische Forum" envisagé pour juin 2016 soit pris sous l'égide de la SSPOA. Mme Silvia Schroer soutient la proposition. Il n'y a pas eu d'objection.

Présidence

M Cavigneaux communique la proposition du Comité de la SSPOA que M Miroslav Novak reprenne la présidence de la société pour le prochain exercice. La proposition est acceptée à l'unanimité.

SAGW

M Novak pose la question pour savoir si une demande de subvention à l'intention de la SAGW doit obligatoirement être accompagnée d'une lettre de recommandation de l'institution membre de la SSPOA à laquelle le demandeur est associé. Plusieurs membres affirment que c'est le cas. Mme Bickel et M Cavigneaux ajoutent que la demande doit montrer que plus d'une institution membre de la SGOA est impliquée dans l'activité qui fait l'objet de l'éventuelle subvention. Mme Schroer note qu'on a déjà essayé de convaincre la SAGW que la SSPOA de par sa structure est déjà pluridisciplinaire, jusqu'ici sans succès.

M Cavigneaux rappelle la participation de la SSPOA au portail www.ch-antiquitas.ch entretenu par la SAGW. M. Novak remarque les importants délais observés entre l'envoi de nouvelles et leur parution sur ce site.

OBO

La SSPOA étant coéditrice de la série Orbis Biblicus et Orientalis (OBO), on peut envisager de confier à l'OBO la publication des actes de la RAI qui vient de s'achever. Le bureau de l'International Association for Assyriology, responsable de la RAI, a autorisé la SSPOA en tant qu'organisateur local à s'en occuper. Les actes des précédentes Rencontres ayant été publiés par diverses maisons d'édition, le comité de la SSPOA est prié de prendre contact avec les quatre principaux candidats (OBO, Eisenbrauns, Ugarit-Verlag et Harrasowitz) afin de comparer les capacités de chaque éditeur.

Quelle que soit la décision pour les actes de la RAI, vue la responsabilité de la SSPOA pour l'OBO et l'importance de son poste dans le budget, il serait souhaitable que la société s'engage plus avec l'OBO, surtout en matière de politique éditoriale. Le fait que peu des membres de la SSPOA connaissent leur droit au rabais de 30% sur les titres OBO est symptomatique de ce désengagement actuel.

Autre

Mme Bickel demande que le secrétariat de la société envoie systématiquement un rappel aux membres 1-2 semaines avant tout événement, les annonces 8-10 semaines avant étant utiles pour la planification mais faciles à oublier.

M Novak invite les membres de la SSPOA d'envoyer de brèves descriptions de leurs institutions et programmes au secrétariat afin qu'elles apparaissent sur le site web de la société et gagnent ainsi en visibilité à l'étranger.

M Cavigneaux note que son départ de la présidence et à la retraite laisse Genève sans représentation au sein du comité de la société. M Patrick Michel est reconnu représentant de l'université pour une période de deux ans.

Clôture

La séance est levée à 14h10.